



Lettre du SNUipp Isère **Jeudi 1^{er} juillet 2010**

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école
Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **Projet de loi sur les retraites : quelques « bougés » : mères de 3 enfants : la date est repoussée**
- **Une rentrée exceptionnelle : actions et grève le 7 septembre : poursuivre la mobilisation**

Ci-dessous, deux communiqués de presse

■ Départ en retraites des mères de 3 enfants, services actifs pour les anciens instituteurs : premiers bougés mais...

Après la grève du 24 juin, au lendemain de l'annonce de celle du 7 septembre et suite aux nombreuses interventions du SNUipp-FSU, le ministère vient d'annoncer le report de la date butoir du 13 juillet au 31 décembre 2010. Les enseignants qui déposeront une demande de départ à la retraite avant le 31 décembre 2010 bénéficieront des anciennes règles de calcul pour un départ à la retraite au plus tard le 1^{er} juillet 2011.

Il met fin à une situation ubuesque qui a provoqué une vive inquiétude : en agissant de la sorte, le gouvernement réduit l'encombrement prévisible des services des IA devant l'afflux de dossiers et la forte probabilité de nombreuses classes sans enseignant au 1^{er} janvier.

Toutefois, ce sursis ne remet pas en cause la disparition programmée de ce droit qui permet de compenser une partie des inégalités de retraite des femmes. Le gouvernement laisse 6 mois aux femmes concernées pour se déterminer : décider de partir en retraite au plus tard le 1^{er} juillet 2011, renoncer tout simplement à l'exercice de leur métier, à leur traitement, à une possible promotion, ou subir une perte sèche de leur pension qui peut atteindre 30%.

Par ailleurs, comme l'exigeait le SNUipp, la durée de 15 ans d'activité nécessaire aux instituteurs devenus professeurs des écoles pour prétendre à un départ en retraite à 55 ans (57 ans si la loi est votée en l'état) ne sera pas allongée.

Ces premiers bougés montrent que le gouvernement prend la mesure de la mobilisation qui se développe.

Le SNUipp-FSU appelle les personnels à développer la mobilisation pour le retrait du projet de loi gouvernemental et pour que le débat démocratique indispensable sur l'avenir des retraites soit enfin organisé sans aucun a priori et dégagé du carcan du calendrier gouvernemental.

Avec la FSU, il appelle les enseignants des écoles à se mobiliser dès la rentrée scolaire et à participer massivement à la journée interprofessionnelle de grève le 7 septembre.

Paris, le 30 juin 2010

■ Une rentrée exceptionnelle : actions et grève le 7 septembre

Après le succès de la journée de grève du 24 avec plus d'un enseignant sur deux en grève dans les écoles, les deux « bougés » du gouvernement sur les départs en retraite des mères de trois enfants et les services des PE ex-instituteurs montrent que rien n'est joué. Des actions interprofessionnelles à visée symbolique et médiatique auront lieu le 13 juillet au plan national et départemental.

Au plan éducatif, dès la semaine de rentrée

- organisation de réunions de secteur dès la rentrée, d'opérations « écoles ouvertes », de rencontres avec les parents ...
- la diffusion à un million d'exemplaire d'une lettre SNUipp aux parents
- des conférences de presse des 25 (fédérations de l'éducation nationale, FCPE, mouvements pédagogiques, étudiants, lycéens, ...) le mercredi 1/09/2010

Au plan interprofessionnel:

une journée de grèves massives et manifestations unitaires le 7 septembre, jour du début du débat parlementaire sur le projet de réforme des retraites. Le SNUipp appelle à la grève ce jour-là et dépose un préavis de grève liant retraites, emplois, salaires et services publics.

Le succès du 24, la poursuite et l'élargissement du cadre unitaire, les campagnes d'explication, les difficultés du gouvernement doivent nous inciter à organiser des actions et à nous mobiliser dès la rentrée.

Communiqué CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Ces dernières semaines, les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités se sont mobilisés de plus en plus massivement sur les retraites, notamment le 24 juin 2010. Ils ont réaffirmé leur opposition au projet de réforme injuste et inacceptable du gouvernement, notamment au report brutal des âges légaux à 62 et 67 ans qui pénalise particulièrement les salariés ayant commencé à travailler jeunes et ceux ayant eu des carrières chaotiques et incomplètes. Cette réforme n'apporte, par ailleurs, pas de réponse sur le plan de la pénibilité. Elle aggrave les inégalités entre les hommes et les femmes.

Les organisations syndicales dénoncent la campagne médiatique précipitée du gouvernement qui travestit la réalité du projet.

Cette réforme, une des plus dures d'Europe, arrive dans une situation économique dégradée où le chômage est en hausse continue et touche plus fortement les jeunes et les seniors. Les politiques de rigueur se généralisent dans toute l'Europe en aggravant les inégalités et hypothèquent fortement toute reprise.

Des initiatives intersyndicales viseront à interpeller le gouvernement et ses représentants, aux niveaux national et local, le 13 juillet, jour du Conseil des ministres qui adoptera le projet de loi. Durant l'été, les organisations syndicales interpellent les parlementaires.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA vont poursuivre leur action tout au long du processus législatif de la réforme des retraites.

Elles décident d'une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire. Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire ce jour une mobilisation d'ampleur.

29 juin 2010

D'autres informations sur les réunions organisées dans le département, les actions proposées, la journée du 7 septembre vous parviendront par lettre électronique et dans l'écho des cours de rentrée que vous recevrez toutes et tous, syndiqués à votre domicile et (futurs) syndiqués dans votre école de rattachement.

Des mobilisations contre le projet de lois sur les retraites auront lieu tout l'été (en particulier le 13 juillet), vous trouverez les renseignements sur notre site : 38.snuipp.fr ou sur le site de la FSU38.

**Bonne mobilisation et très bonnes vacances à
toutes et tous**

